



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE**

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Avis est par la présente donné par la soussignée, Karol-Anne Smith, directrice générale et greffière-trésorière, que le rapport financier de la Municipalité de Saint-Sylvère pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, comprenant notamment les états financiers, ainsi que le rapport du vérificateur externe, seront déposés lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité, qui se tiendra le mardi 13 octobre 2026 à 9 h, à la salle communautaire.

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

Donné à Saint-Sylvère, ce 07^e jour du mois d'octobre 2026.

Karol-Anne Smith, directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karol-Anne Smith, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère, certifie avoir publié le présent avis public le 7 octobre 2026, en affichant une copie au bureau municipal et en le publiant sur le site Web de la Municipalité, conformément aux modalités de publication applicables aux avis publics de la Municipalité.

Le 07 octobre, entre 8 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 07 octobre 2026.

Karol-Anne Smith
Directrice générale, greffière-trésorière